

20.07.2017, 14:42

## Débats au sein de la Municipalité de Founex



photo d'archive CÉDRIC SANDOZ

[Réagir à cet article](#)  
[Par Gregory Balmat](#)

Politique - Des discussions animées concernant un nouveau restaurant ont mis en évidence la politisation des débats.

### Rappel des faits:

Lors des élections communales de 2016, les habitants de Founex ont pour la première fois élu leurs représentants selon le mode proportionnel, la commune ayant dépassée les 3000 âmes. Deux formations politiques se sont alors fait face, d'un côté l'Entente centre droite de Founex (ECDF), groupe de la Municipalité et majoritaire au Conseil et de l'autre l'Alliance de Founex (ADF) forte de 22 élus sur les 50 que compte de l'assemblée.

---

Ambiance électrique en toute fin de séance du dernier Conseil de Founex avant la pause estivale. *«Ce que vous faites est une honte, lance un élu, rouge de colère. Nous faisons*

*confiance à notre Municipalité, vous nous faites juste perdre du temps!»* Cible du courroux, le conseiller Edwin Baer, président du groupe de l'Alliance de Founex (ADF), range ses documents, stoïque.

Lui et neuf autres conseillers, par ailleurs membres de l'ADF, viennent de jeter un pavé dans la mare habituellement plutôt tranquille de la Municipalité. Une motion a été déposée 45 minutes auparavant au sujet d'un préavis concernant l'avenir du restaurant Le Martin-pêcheur, qui retrouve son nom après plusieurs années connu sous l'appellation la Lagune. La motion demande à la Municipalité de commander une étude de marché afin de s'assurer de la viabilité d'un potentiel établissement public.

Le débat se poursuivra le lendemain lors de la deuxième partie d'un conseil au programme si copieux qu'il aura fallu le répartir sur deux soirées. La motion sera finalement rejetée et le préavis accepté.

## **L'opposition veille au grain**

Founex est la première commune de Terre Sainte à avoir dépassé les 3000 habitants et donc être passée à la proportionnelle.

Ce faisant, le clivage au sein du Conseil s'est creusé. Fini l'époque où l'opposition était surtout affaire d'un regroupement par affinités. Les discussions entourant l'avenir du Martin-pêcheur sont représentatives d'un débat politique qui prend peu à peu de l'ampleur au sein de l'organe délibérant. Et le fait que l'exécutif soit dans son intégralité membre de l'Entente centre droite de Founex n'arrange rien, bien au contraire.

*«Il faut que la Municipalité sache que nous sommes attentifs et que si nous désirons rester constructifs, nous sommes prêts à faire entendre notre voix»,* assure Edwin Baer. Une vraie posture d'opposition, en sommes. Mais paradoxalement, l'Alliance de Founex se veut apolitique est compte fonctionner «à l'ancienne», une survivance du Conseil tel qu'il était avant l'arrivée de la proportionnelle. *«Nous ne donnons pas de consigne de votes à nos membres, nous ne faisons d'ailleurs pas de réunion préparatoire avant les assemblées communales, indique le président de groupe. Nous tenons à préserver la liberté d'opinion de nos membres.»*

---

«Nous sommes prêts à faire entendre notre voix»

Edwin Baer

---

De l'autre côté de l'échiquier politique founachu, on est peu surpris par la tournure prise par les événements. *«Même s'ils ne veulent pas se définir comme groupe politique, l'ADF a besoin d'exister, analyse Laurent Kilchherr président de l'Entente centre droite de Founex. A mon avis, cette motion sur le Martin-pêcheur relève de cette volonté.»* Reste que le conseiller regrette que l'ADF ne soit pas venu leur faire part de leurs réserves sur le préavis avant la séance. *«Le dialogue est essentiel si on veut avancer. Là, on pourrait avoir l'impression*

*qu'ils cherchent juste à attaquer notre Municipalité. Pour le coup, ça ne serait pas vraiment constructif.»*

## **Et le Martin-Pêcheur?**

Le crédit d'étude ayant été finalement validé par le Conseil, la réhabilitation du restaurant situé au bord de route Suisse devrait pouvoir prochainement commencer. Les réserves exprimées au travers de la motion concernant la viabilité d'un troisième restaurant sur le territoire communal n'auront finalement pas fait mouche. La commune a acquis en septembre 2016 la parcelle sur laquelle se trouve la bâtisse. Fermé depuis 2013, l'établissement se trouve dans un état de vétusté avancée et sa rénovation complète devrait nécessiter des travaux conséquents.

En plus du restaurant, deux parkings, l'un pour les clients, l'autre pour le port, devraient également être réalisés. Il faudra ensuite se mettre en quête du gérant idéal, trouver la perle rare étant selon la Municipalité, la condition sine qua none pour assurer la pérennité de l'établissement. «Soigner la remise en état des lieux est indispensable pour attirer des professionnels intéressants», déclarait le syndic François Debluë lors du dernier Conseil.